

# PRÉ-INSCRIPTION

## RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

### Quels sont les enfants concernés ?

- Tous les enfants domiciliés à Murianette nés en 2016 et les nouveaux arrivants dans la commune.

### Les démarches à suivre :

- Venir en Mairie aux jours et heures ci-dessous avec votre livret de famille et un justificatif de domicile pour retirer un certificat d'inscription à présenter au directeur de l'école.

<b>PERMANENCES MAIRIE</b>
Lundi : 13h30 à 17h00 Mercredi : 08h00 à 12h00 Vendredi : 13h30 à 18h00
<b>Du 04 Mars 2019 au 05 Avril 2019</b>

- Prendre rendez-vous auprès de la Directrice, Mme Céline BONARDI, pour la rencontrer aux jours et heures ci-dessous, avec le certificat d'inscription délivré en mairie, le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant avec mention des vaccinations, le certificat de radiation et le livret scolaire si l'enfant, déjà en primaire, vient d'une autre commune.

<b>PERMANENCES DE LA DIRECTRICE D'ECOLE</b>
Jeudi 11/04/2019 : 8h30-11h30 et 13h30 - 16h30 Jeudi 02/05/2019 : 8h30-11h30 et 13h30 - 16h30 Jeudi 09/05/2019 : 8h30-11h30 et 13h30 - 16h30
<b>Tél. école = 04 76 77 69 95</b>